

Nom du produit: Nettoyant / désoxydant munition - produit B

Révision: 28/04/2014

Date d'impression: 28/04/2014

## Section1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise.

### 1.1-Nom du produit

Nettoyant / désoxydant munition - produit B

### 1.2-Utilisation de la préparation

Elimine l'oxydation sur cuivre, bronze, laiton.

### 1.3-Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de sécurité

Société: Ets Lefauchaux  
13 rue d'Hébécourt  
27140 Saint denis Le Ferment

Téléphone: 02 32 55 14 10  
Fax: 02 32 55 50 87  
Adresse E-Mail: contact@lefauchaux.fr  
N°Téléphone appel d'urgence: +33(0)1 45 42 59 59

Société/Organisme: INRS/Orphila <http://www.centres-antipoison.net>

## Section2. Identification des dangers.

### 2.1-Classification de la substance/préparation.

Selon le règlement (CE) n°1272/2008 [CLP]  
Skin Irrit .2 H315  
Eye Irrit .2 H319  
STOT SE 3 H335

Texte complet des phrases H: voir section 16.

Selon les directives (CE) n°1272/2008[CLP]  
Xi;R37  
Xi;R36  
Xi;R38

### 2.2-Eléments d'étiquetage.

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

ATTENTION

Contient(CLP)017-002-01-X :

Acide chlorhydrique 12.8%

Mentions de danger (CLP) :

H315- Provoque une irritation cutanée.  
H319- Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335- Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence (CLP) :

P101- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102- Tenir hors de portée des enfants.  
P103- Lire l'étiquette avant utilisation.  
P261-Eviter de respirer les vapeurs.  
P264-Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P302+P352- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
P304+P340- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305+P351+P338- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte, et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P280- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P312- Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin/... en cas de malaise.  
P332+P313- En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P337+P313- Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.  
P362+P364-Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Nom du produit: Nettoyant / désoxydant munition - produit B

Révision: 28/04/2014

Date d'impression: 28/04/2014

Conseils de prudence-stockage

P403+P233-Stocker dans un endroit bien ventilé. maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501-Eliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

### 2.3-Autres dangers.

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## Section 3. Composition/informations sur les composants.

### 3.1-Substances

Non-applicable.

### 3.2-Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Acide chlorhydrique	(n°CAS)7647-01-00 (Numéro CE)231-595-7 (Numéro index)017-002-01-X (n°REACH)01-211-9484862-27	10>=x%<25	Xi;R37 C C;R34

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CLP]

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CLP]
Acide chlorhydrique	(n°CAS)7647-01-00 (Numéro CE)231-595-7 (Numéro index)017-002-01-X (n°REACH)01-2119484862-27	10>=x%<25	Skin Irrit.2 H315 Eye Irrit.2 H319 STOT SE 3 H335

Nom du produit: Nettoyant / désoxydant munition - produit B

Révision: 28/04/2014

Date d'impression: 28/04/2014

## Section 4. Premiers secours.

### 4-1-Description des premiers secours.

Premier soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Premiers soins après inhalation	: En cas de développement de symptômes : aller à l'air libre et ventiler la pièce suspecte.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante, retirer immédiatement les vêtements contaminés
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
Premier soin après ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau, ne pas provoquer de vomissements, appeler un médecin.

### 4-2-Principaux symptômes et effets ,aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement. Peuvent se produire : irritation de la peau.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Peuvent se produire : irritation des yeux.

### 4-3-Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5-1-Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Non concerné.

### 5-2-Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non concerné

### 5-3 Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6-1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Eviter tout contact avec les yeux et la peau. Porter des lunettes à coques. Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers ou le produit est manipulé de façon constante.

#### 6-1-1- Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6-1-2- pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6-2- Précautions pour la protection de l'environnement.

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. Ne pas permettre la pénétration dans les canalisations d'eau et égouts car cela créera un risque d'explosion. Si cela se produit avertir immédiatement les autorités locales. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6-3- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Procédés de nettoyage : Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

### 6-4- Référence à d'autres sections.

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultants du nettoyage.

## Section 7. Manipulation et stockage

### 7-1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact répété ou prolongé avec la peau. Ne pas respirer les vapeurs. Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. N'utiliser que des appareils électriques antidéflagrants mis à la terre. Minimiser les étincelles statiques/éviter les feux instantanés. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Nom du produit : Nettoyant / désoxydant munition - produit B

Révision: 28/04/2014

Date d'impression: 28/04/2014

## 7-2- Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.

Mesures techniques	: Entreposer dans un endroit accessible aux personnes autorisées.
Conditions de stockage	Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver à température ambiante. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autre source de chaleur. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles-Ne pas fumer.
Produits incompatibles	: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
Matières incompatibles	: Emballages en matières plastiques.

## 7-3- utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8-1- Paramètre de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8-2- Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs Inflammables.
Equipement de protection individuelle	: Vêtements de protection. Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire. Dégagement de poussières: masque antipoussière. Gants. Lunettes de sécurité.



Protection des mains	: Gants en caoutchouc nitrile.
Protection oculaire	: Porter des lunettes de sécurité bien ajustées ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps	: tablier et bottes résistants aux solvants.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9-1- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

État physique	: Liquide fluide
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Nauséabonde
pH de la substance/mélange	: Non applicable
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Non applicable
Densité	: = 1
Solubilité	: Diluable

### 9-2- Autres informations.

Aucune donnée disponible

## Section 10. Stabilité et réactivité

### 10-1- Réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10-2- Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10-3- Possibilité de réactions dangereuses

Avec les solvants.

### 10-4- Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

Nom du produit: Nettoyant / désoxydant munition - produit B  
Révision: 28/04/2014  
Date d'impression: 28/04/2014

---

## Section11: informations toxicologiques

### 11-1-Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Irritation : Irritant pour les yeux.  
Corrosivité : Non classé  
Sensibilisation : Non classé  
Mutagénicité : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé  
Toxicité à doses répétées : Non classé.

## Section12: informations écologiques

### 12-1-Toxicité

Ecologie-eau : Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau.

### 12-2-Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12-3-Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12-4-Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12-5-Résultats des évaluations PBTet VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12-6-Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Section13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13-1-Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale(déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales

## Section14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR/RID/ADNR/IMDG/ICAO/IATA

### 14-1-Numéro ONU

N°UN : 1789  
N°UN (IATA) : 1789  
N°UN(IMDG) :1789

### 14-2-Nom d'expédition des Nations unies

ADR : Acide chlorhydrique  
RID : Acide chlorhydrique  
IMDG : Hydrochloric acid

### 14-3-Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 8  
Classe (IATA) : 8  
Etiquettes de danger (ONU) : 8

### 14-4-Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR : II  
Groupe d'emballage RID : II  
Groupe d'emballage IMDG : II

## **14-5-Dangers pour l'environnement**

Autres informations

: Pas d'informations supplémentaires disponibles

*14-6- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur*

### **14-6-1-Transport par voie terrestre**

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### **14-6-2-Transport maritime**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **14-6-3- Transport aérien**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **14-7- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC**

Non applicable

## **Section15 : Informations réglementaires**

### **15-1-Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **15-1-1-Réglementations EU**

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH  
Ne contient pas de substance candidate REACH

#### **15-1-2-Directives nationales**

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **15-2-Evaluation de la sécurité chimique**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Section16 : Autres informations

### Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 3 (Dermal) Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3  
Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist) Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 3  
Acute Tox. 3 (Oral) Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3  
Acute Tox. 4 (Oral) Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4  
Aquatic Acute 1 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1  
Aquatic Chronic 1 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1  
Aquatic Chronic 2 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2  
Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1  
Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2  
Flam. Liq. 2 Liquides inflammables, Catégorie 2  
Flam. Liq. 3 Liquides inflammables, Catégorie 3  
Repr. 2 Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2  
Repr. 2 Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2  
Skin Irrit. 2 Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2  
STOT SE 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 1  
STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3  
STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables  
H226 Liquide et vapeurs inflammables  
H301 Toxique en cas d'ingestion  
H302 Nocif en cas d'ingestion  
H311 Toxique par contact cutané  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
H315 Provoque une irritation cutanée  
H318 Provoque des lésions oculaires graves  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux  
H331 Toxique par inhalation  
H335 Peut irriter les voies respiratoires  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges  
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus  
H361f Susceptible de nuire à la fertilité  
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
R10 Inflammable  
R11 Facilement inflammable  
R22 Nocif en cas d'ingestion  
R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion  
R36 Irritant pour les yeux  
R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau  
R39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion  
R41 Risque de lésions oculaires graves  
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique  
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique  
R62 Risque possible d'altération de la fertilité  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges  
F Facilement inflammable  
N Dangereux pour l'environnement  
T Toxique  
Xi Irritant  
Xn Nocif

### FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit